

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19^{ème}
Nom de site		Numéro	T15899
Adresse du site	25, rue Pradier	Hauteur	R+11 (29.70m)
Bailleur de l'immeuble	GECINA	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + réservation antenne		
Complément d'info	SFR (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/09/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	30/03/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	30/05/2020
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz , 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20 et 120°		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6 et 10°</i>
Estimation	20° <3V/m-120° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>Néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

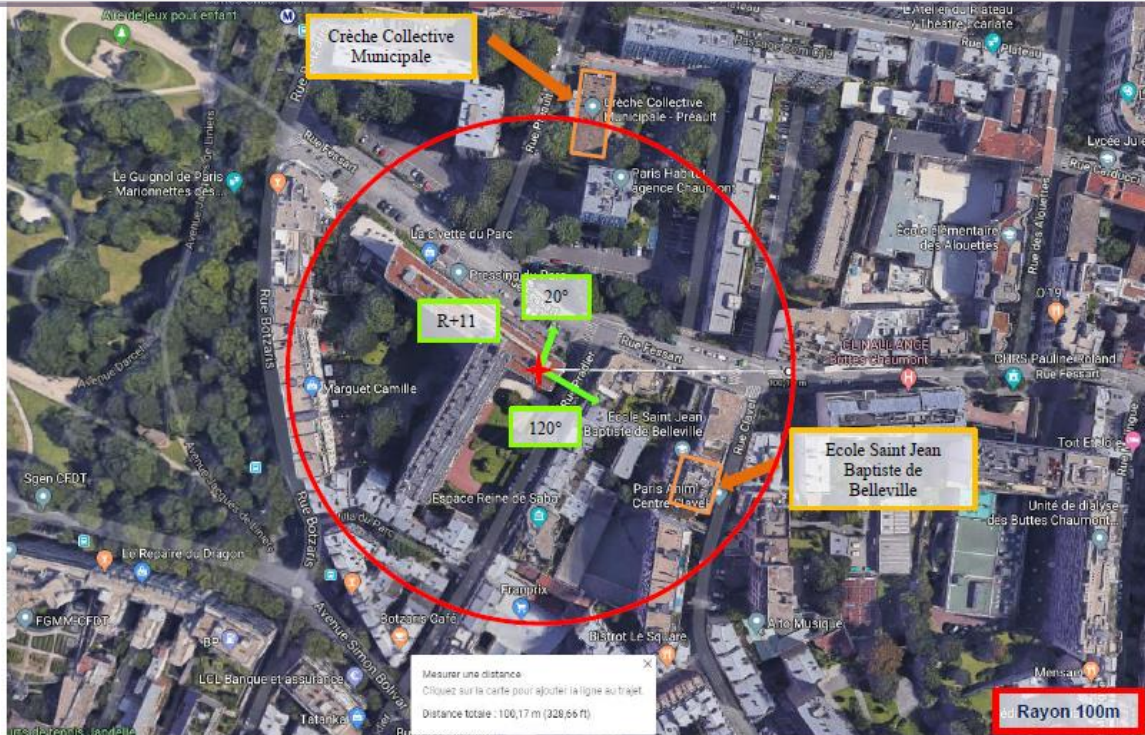
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes panneaux existantes afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. 2 antennes inactives en réserve seront aussi ajoutées. Les 4 antennes seront installées dans une nouvelle cheminée factice visant à dissimuler tout en respectant les caractéristiques des cheminées environnantes.
Zone technique	6 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et seront donc invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	34.93 pour les antennes 2G/3G/4G, 35.48m pour les antennes en réserve

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Saint Jean Baptiste de Belleville	31 Rue Clavel	R+2	Oui	86m	1.39
Accueil de Jeunes Enfants / Crèche Collective Municipale Préault	10 Rue Préault	R+1	Oui	98m	2.13

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



[Source fond de carte : Bing Maps]
 [Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 20°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

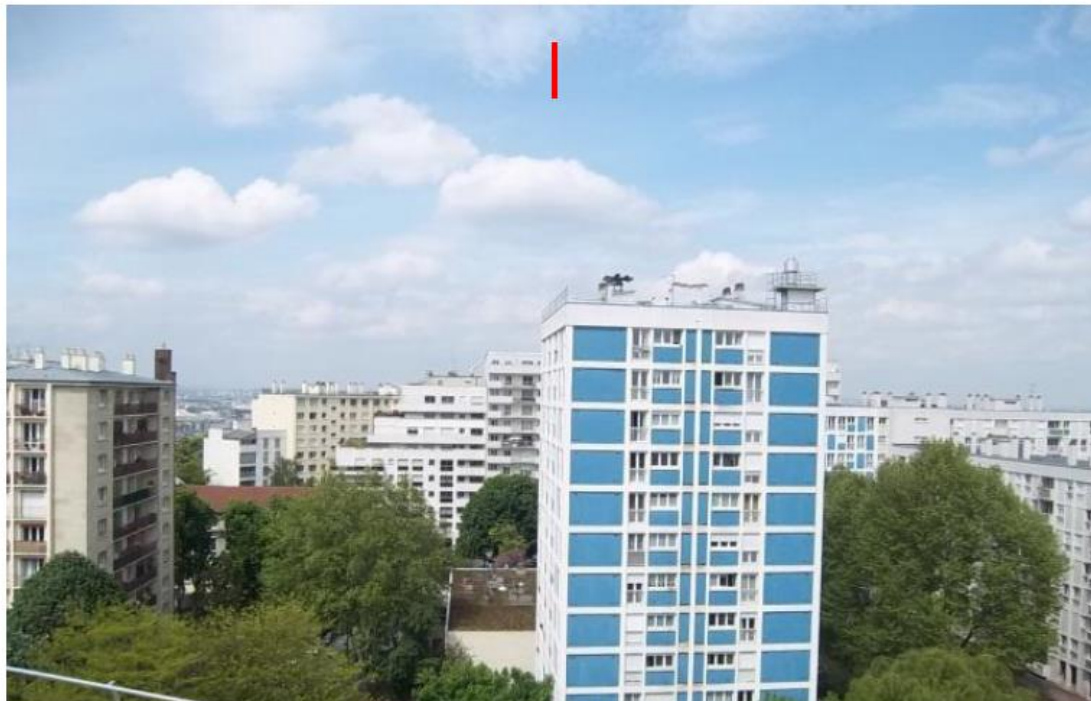


Etat projeté :



Vue des Azimuts

S1 Azimut 20 ° :



S2 Azimut 120 ° :

